

Dispositif "Petites villes de demain"

En 2021, la Ville de Guérande a été sélectionnée pour faire partie du programme national de revitalisation des centralités dénommé « Petites villes de demain » (PVD). Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, ce dispositif offre la possibilité à des communes occupant un rôle de centralité de développer leurs potentialités grâce à des outils financiers, stratégiques et d'ingénierie.



Le dispositif "Petites villes de demain", qu'est-ce que c'est ?

Le dispositif PVD permet de faire naître des projets et actions concourant à la dynamique du centre-ville, avec une attention particulière sur le commerce et l'habitat.

Il s'agit d'un programme :

- partenarial, car il associe Cap Atlantique, Guérande, Herbignac et de nombreux partenaires institutionnels (État, Région, Conseil départemental, Banque des territoires, etc.),
- transversal, car étudier la centralité d'une ville nécessite d'étudier la dynamique commerciale, l'habitat, les mobilités, la culture et le patrimoine, l'espace public, etc,
- pluriannuel, car il s'agit de porter un programme d'actions à l'échelle du mandat, et au-delà.



En janvier dernier, une convention a été signée par différentes parties prenantes, marquant ainsi l'achèvement du travail de diagnostic et le début de la mise en action du programme. À l'issue de cette phase d'analyse, les élus de la municipalité ont posé une ambition stratégique qui s'articule autour « des espaces à vivre en centre-ville » et s'appuie sur 3 axes de travail :

Relier les espaces publics et les espaces paysagers du centre-ville, en s'appuyant sur la morphologie urbaine (les faubourgs) ;

Révéler les atouts du centre-ville (son patrimoine, ses espaces, la diversité de ses fonctions) ;

Intensifier les usages du centre-ville.

Les enjeux principaux sur lesquels la municipalité va travailler dans le cadre de Petites villes de demain

Le logement

La politique de l'habitat est au cœur de la réflexion. Il a été établi que plusieurs secteurs feront l'objet d'une densification clef dans le centre-ville : le quartier Saint-Jean, l'îlot de Versailles, le parc de l'Hôpital, le secteur Kerbenet. Plusieurs actions ont été proposées, telles que l'amélioration d'habitats dans une partie du tissu de logements anciens ou la réalisation d'une charte des intentions élaborée par la Ville, afin de servir de support aux échanges avec les promoteurs et investisseurs.

La mobilité

La question de la place de la voiture en saison estivale est un enjeu majeur. Sur cette période, des stationnements aux abords d'équipements (sportifs et/ou scolaires), sous-utilisés, seront étudiés. Les objectifs poursuivis sont :

- favoriser l'accès et la circulation des mobilités douces en centre-ville par l'aménagement du chemin de découverte, par la sécurisation des axes et la lisibilité des cheminements,
- conforter les liaisons entre l'intramuros et le tissu de faubourgs pour l'ensemble des modes de transport,
- maximiser l'accueil des visiteurs : développer les liaisons sécurisées et efficaces pour les mobilités actives.

L'attractivité

Conserver un rôle structurant sur la presqu'île, notamment en termes d'offres commerciales, scolaires et de services. Ainsi, il s'agit pour la Ville de continuer à faciliter l'implantation des commerces en centre-ville, notamment en confortant le parcours marchand existant (intramuros, place du Marché aux Bois, place du Marhallé, faubourg Sainte-Anne), en facilitant la déambulation des piétons au-delà de l'intramuros. Le deuxième objectif est de favoriser la convivialité, en proposant des espaces publics dédiés à différents usages.

L'environnement

L'accès aux espaces naturels et paysagers d'envergure qui ornent la commune est au cœur du programme Petite ville de demain. Ainsi, le chemin de découverte deviendra une promenade verte dans la ville, alliant aires de jeux, skate-park, venelle plantée, grande prairie ouverte dans un parc et espace cyclable.

Le quartier Saint-Jean

Un îlot dégradé à forte valeur patrimoniale : une opportunité pour offrir de l'espace aux différents usagers de l'intramuros par une nouvelle offre résidentielle, culturelle et d'espace public.

La Porte Vannetaise

Une entrée du cœur de ville : aujourd'hui un maillon défaillant du parcours commercial, demain une articulation entre promenades des remparts et tissu de faubourgs.

Le faubourg Sainte-Anne

Un faubourg transformé par l'arrivée puis le départ de la gare : un espace capable d'évoluer pour valoriser les commerces présents.

Le secteur Athanor

Un espace de stationnement à la croisée du principal groupe scolaire, d'un parc d'envergure et d'un équipement culturel majeur : un espace à réinventer.

La place du Marché au Bois

Une place commerçante au pied d'un monument historique bordé par les promenades des remparts : un espace exceptionnel à valoriser et articuler avec le faubourg Saint-Michel.

Le faubourg Saint-Michel

Un faubourg qui a vocation à accueillir plusieurs projets d'envergure : le conservatoire de musique, la restructuration de l'hôpital et un projet de logements.

Ce contenu vous a-t-il été utile ?

☐ Oui ☐ Non

✓ Valider



HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h